

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

819 rue Roy Est, Montréal (Québec) H2L 1E4; téléphone : (514) 598-5533; télécopieur : (514) 598-5283

Le 19 octobre 1998

Denis Blanchard
Directeur général
CLSC des Maskoutains
2650, rue Morin
Saint-Hyacinthe, QC J2S 8H1

Objet: Appui pour \$ 30 millions par an d'investissement dans les programmes de réduction du tabagisme

Cher monsieur Blanchard,

Nous aimerions d'abord vous remercier, encore une fois, pour votre participation au sein du mouvement de lutte contre le tabac au Québec. L'adoption de la nouvelle loi québécoise le 17 juin dernier constitue une immense victoire pour la santé publique, une loi qui ne cesse de recevoir des éloges provenant du monde entier (voir les *témoignages internationaux* ci-joints). Nous pouvons tous en être fiers.

Nous espérons également pouvoir compter sur le maintien de votre appui, compte tenu des étapes qu'il nous reste encore à franchir avant l'atteinte de nos objectifs. Il n'y a pas de doute que l'industrie du tabac s'apprête à créer des obstacles majeurs pour empêcher une réglementation solide, une mise en vigueur rapide et le respect même de la nouvelle loi. Nous vous tiendrons au courant des développements pertinents.

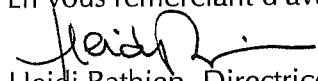
Pour l'instant, nous vous demandons de vous tourner vers le gouvernement fédéral pour appuyer l'adoption d'un projet de loi privé, le **Projet de loi S-13**. Ce projet de loi historique assurera pour la première fois les montants nécessaires pour financer adéquatement les programmes de réduction du tabagisme, surtout auprès des jeunes. Pour le Québec, cela pourrait représenter plus de 30 millions de dollars par année (le même montant est investi par l'industrie dans la promotion des marques de cigarettes !). L'argent proviendrait d'une ponction spéciale sur les profits des fabricants de tabac, et sera directement versé dans une fondation constituée de représentants provinciaux.

Puisque ce projet de loi n'est pas présenté par le gouvernement – il a été initié par les sénateurs Colin Kenny et Pierre-Claude Nolin et sera présenté par la députée Carolyn Bennett – son adoption est possible mais incertaine. Avant toute chose, il a besoin d'une véritable manifestation de support public émanant de partout au Canada.

Nous remercions ceux qui ont déjà répondu à notre demande de cet été et qui ont envoyé une lettre ou une résolution d'appui, et prions ceux qui ne l'ont pas encore fait de ne pas tarder. Pour faciliter la tâche, vous trouverez ci-joint des suggestions de textes à cet effet (voir *Exemple de lettre* ci-jointe).

Enfin, nous aimerions souhaiter la bienvenue aux 43 organisations qui se sont jointes à la Coalition depuis juin dernier, l'élargissant ainsi à plus de 700 membres (voir *Perspectives...* ci-jointe).

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.


Heidi Rathjen, Directrice de campagne


Louis Gauvin, Coordonnateur

